REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS- DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE -WORK- FATHERLAND

MINISTRY OF SCIENTIFIC RESEARCHAND INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTEMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N°014/D/MINRESI/BOO/GOO/G30/G32 DU 1 4 SFP 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE VEILLE TECHNOLOGIQUE (PHASE II).

## LE MINISTRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Vu La Constitution;

Vu La Loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance;

Vu La Loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2022 du 29 juin 2022 ;

Vu La Lettre n°071/MINRESI/CIPM/SEC du 13 septembre 2022 portant proposition d'attribution.

## **DECIDE:**

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u> – Le Cabinet KIAMA S.A., BP: 15 709 Yaoundé est attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offre susmentionné pour un montant de seize millions qutare cent quatre vingt-douze mille deux cent soixante quinze (16 492 275) francs CFA TTC, et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- -MINMAP
- -ARMP
- PRESIDENT CIPM
- -INTERESSE
- -AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVE

Yaoundé, le 1 4 SEPT 2022

Louis le l'Innovation

Madeleure Fenues 1.